

SAMU : 15 POMPIERS : 18 POLICE : 17

CHECK-LIST PERMANENCE

13H30 VERIFICATION VISUELLE DES INSTALLATIONS

Etat des clôtures
Présence des panneaux signalétiques
Etat general des installations

En cas de problèmes, prendre des notes, photos et avertir le représentant du comité dès son arrivée.

13H45 REMISE DES CLEFS PAR LE REPRESENTANT DU COMITE

Vérification des installations intérieures (200m et pistolet).
Ouverture du coffre de la permanence :
 Contrôle des armes (complètes, nombres)
 Contrôle des munitions (quantités)
 Contrôle de la caisse
 Signature de la prise de permanence et des présences
Installation du drapeau rouge

14H00 Début des tirs

CONSIGNES :

Inscription systématique de chaque tireur sur le registre !

Vous n'avez pas à installer les cibles : Chaque tireur est responsable d'installer sa cible, puis de la ranger.

Les tireurs ramassent leurs douilles !

Vous représentez le club et avez autorité sur les tireurs.

- Respect des règles de sécurité (toute arme est dangereuse)
- Une seule cible par pas de tir (max 4 au 200m) et par tireur
- Pas de tirs croisés
- Au pistolet, le dégainé-tiré est **absolument interdit**
- Lors de forte affluence, veillez à ce que les tireurs n'accaparent pas un ou plusieurs pas de tir et que chacun puisse tirer

- **Pas de manipulation d'armes dans le local de la permanence** : Les armes doivent être amenées au pas de tir dans leur étui ou valise, et sorties et sécurisées (drapeau, etc.) sur le pas de tir uniquement.
- Utilisation obligatoire des drapeaux de chambre ou équivalent
- Chaque tireur porte sa licence visible (sautoir ou autre)
- Armes toujours dirigées vers les cibles
- Tirs seulement depuis l'intérieur des pas de tirs
- Pas d'armes sans tireurs !!! Si un tireur quitte le pas de tir, il emmène son arme sécurisée avec lui, sauf pour le contrôle des cibles ou l'arme peut rester au pas de tir sous surveillance, ou avec le local fermé à clefs ! Il est très facile de se faire voler une arme et les conséquences désastreuses...
- **Pas de tirs en direction du sol. ATTENTION aux ricochets**
- Fusils lisses autorisés au stand pistolet. Pas de tir au sol ou au gong.

Faites appliquer les règles en toute amabilité et fermeté. La pérennité de notre club en dépend.

PRET D'ARMES :

Remplir le registre de prêt

Remettre l'arme au tireur dans sa valise pour aller au pas de tir. Pour les armes longues au pas de 200m, il est toléré de remettre l'arme sans valise, mais impérativement avec la culasse et le chargeur retirés. Ils ne pourront être mis en place que sur le pas de tir.

Tous les tirs avec les armes longues du club équipées de silencieux se font avec le silencieux. LE RETIRER IMPERATIVEMENT après la séance de tir (corrosion due à l'ammoniac).

Après le tir, récupérer l'arme et vérifier avec le tireur l'intégrité de l'arme ainsi que la présence de toutes les pièces (culasse, chargeur, silencieux, etc.).

La ranger dans le coffre

INCIDENTS DE TIR :

Arme dirigée vers les cibles

Annoncer à haute voix l'incident en levant la main (HALTE AU FEU)

Maintenir l'arme dans l'axe de tir (cible)

Délai d'attente de minimum une (1) minute

Manipulation de l'arme par une personne adéquate.

ORGANISATION DES PERMANENTS :

Une présence dans le local de la permanence et responsable de la caisse est obligatoire en tout temps. Sinon, le local et le pas de tir doivent être vides et fermés à clefs !

En fonction du nombre que vous êtes, un permanent doit être présent au pas 200m et un autre au stand pistolet lors des tirs. Libre à vous de vous organiser comme vous le désirez

AUCUN TIR AVANT 14H00 NI APRES 18H00

18H00 SAMEDI

Fin des tirs

Les tireurs rangent les cibles et nettoient les pas de tir

Vous vérifiez que toutes les armes soient rangées sécurisées au coffre

Rangez la caisse

Avisez le représentant du comité si vous avez besoin de cartouches

Retirez le drapeau rouge

Fermez les installations

13H45 DIMANCHE

Ouvrez le stand selon le même protocole

Début des tirs à 14H00

18H00 DIMANCHE

Fin des tirs et arrivée du représentant du comité

Vérification et sécurisation des armes

Contrôle des munitions

Contrôle de la caisse

Retirez le drapeau rouge

Vérification des installations, nettoyage, poubelles, etc.

Signature de la feuille de permanence

Fermeture des installations

Si vous deviez constater un comportement dangereux ou inapproprié, merci de le signaler aimablement à la personne en cause. Si cette personne ne se corrige pas ou refuse les remarques, veuillez consigner les faits par écrit et aviser le représentant du comité, ou le président par SMS, téléphone ou e-mail. En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.

VOTRE COMITE EST AVEC VOUS ET VOUS REMERCIE POUR VOTRE ENGAGEMENT

Membres du comité et contacts :

Frederic ALLAMAND, Président	0623488968	
Alain TASTET, Secrétaire	0665770524	
Marcel CROTTO, Trésorier	0660904739	
Stéphane CONSTANTIN	0645574865	
Christophe BOTTOLIER	0660582062	

Sylvain SCURI	0787945606	
Claude HENRIOUD	0680019908	
Franck PELLETIER	0688574855	
Fred ANSEL	0612385094	
Guillaume GANSERT	0681343437	
Olivier CHAMOT	0621764149	